

**E3 : ANALYSE DE L'ESPACE TERRITORIAL**

Durée : 4 heures

Coefficient : 3

**GUIDE DE CORRECTION****BLAYE**

Le commanditaire et destinataire du rapport est identifié (le Président de la Communauté de Communes de Blaye), tout comme la fonction du candidat (chargé de mission « Tourisme »)

La finalité est double : - relancer la venue des croisières fluviales

- afin de développer la notoriété et la fréquentation touristique de Blaye et du Blayais.

**Première partie :**

Un manque de notoriété touristique

**1. Un relatif déficit de fréquentation**

- Une fréquentation touristique difficile à évaluer :

200.000 visiteurs estimés de la citadelle (mais pas de billetterie)

fréquentation des OT et visites guidées beaucoup plus faible et en baisse – 33.874 contacts

Une capacité d'accueil touristique très limitée :

100 chambres d'hôtels (dont seulement 41 en 2 étoiles) - 50 emplacements de camping – très peu de résidences secondaires en Haute Gironde

=> des visiteurs : plus d'excursionnistes que de touristes.

**2. Une difficulté compréhensible si on replace Blaye (et le Blayais) dans son contexte**

- une petite commune (4668 hab. / 642 ha) du Bordelais (33), intégrée à tout un réseau de structures intercommunales dont elle est le centre (CdC du Canton de Blaye – 9557 hab., Pays de la Haute-Gironde – 66 623 hab.)

- au nord de l'Aquitaine, à une quarantaine de kilomètres au nord de Bordeaux

- accessible : N137 - autoroute A10 (mais sorties relativement éloignées -20-25 km)

=> trop près de Bx pour jouer le rôle de ville étape

- sur la rive droite de l'estuaire, face au prestigieux Médoc, loin de la mer (80 km.) et des stations balnéaires de la Gironde, qui elles concentrent l'essentiel de l'accueil touristique (78,5 % des lits touristiques banalisés et 84,3 % des résidences secondaires du département)

- partie intégrante du vignoble bordelais, mais situé entre deux vignobles beaucoup plus prestigieux (Saint-Emilion et Médoc).

- un rare lieu de franchissement de l'estuaire (bac de Lamarque) mais de faible passage touristique

- un port industriel, élément exportateur du port autonome de Bordeaux (céréales - terres réfractaires).

Mais une diversité et une concentration d'atouts à faire prévaloir :

1. Une destination riche en vestiges historiques (tourisme culturel dominant) :
  - histoire : de l'Antiquité gallo-romaine au Moyen Age (Basilique Saint-Romain, tombeau (!) de Roland de Roncevaux, voie jacquaire)
  - architecture (citadelle Vauban – Fort Paté ... et Fort Médoc formant le verrou de l'estuaire) : monuments classés, candidats à l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité pour 2007, sous l'impulsion de l'association Vauban.
  - ensemble paysager et urbain (classement « site majeur d'Aquitaine », ravalement des façades du périmètre central classé « Village Ancien », aménagement de la zone du Bastion)
2. Un vignoble de qualité et accessible, soucieux de s'ouvrir aux visiteurs : AOC - Maison du vin de Blaye - Syndicat des Crus Bourgeois des Premières Côtes de Blaye.
3. Un site d'observation du patrimoine naturel du milieu estuarien tout à fait original.
  - l'estuaire, ses îles : un espace naturel particulièrement riche - un lieu de reproduction, fragile et changeant (bancs de vases), offrant des curiosités physiques (mascaret) - étudié par le Conservatoire de l'Estuaire qui joue un rôle d'information et de sensibilisation à l'environnement
  - un espace chargé de pratiques traditionnelles tant de pêche (anguilles et pêche de civelles ou pibales – pêche de la lamproie, de l'alose, caviar de l'estuaire) que d'exploitation agricole (production d'asperges et surtout dernier espace producteur de jonc)
  - des espaces humides en grande partie protégés (faune, flore) : classement ZNIEFF - Conservatoire du littoral
4. Une conjonction de facteurs favorables au développement :

Une adhésion collective :

- Une volonté « politique » de la ville, de la CdC et du Pays de développer l'activité touristique autour de l'estuaire ( « Syndicat Mixte pour le développement Durable de l'Estuaire de la Gironde » -démarches pour le classement de la ville en station de tourisme - de la citadelle .
  - investissements pour le nouveau ponton d'accueil des croisières fluviales -aménagement de la zone du bastion du port)
- Une volonté associative de protection, de mise en valeur touristique et d'explication pédagogique (« Conservatoire de l'Estuaire »)

Un contexte favorable :

- une perception et une approche originale par voie d'eau (or le tourisme fluvial est en fort développement)
- un ensemble directement accessible lors d'une escale (proximité du ponton)

## Deuxième partie :

Une rupture paysagère et donc des paysages perceptibles au fil de l'eau.

- en amont ( de Roque de Thau à Blaye en passant par Plassac ) :

- c'est le domaine du vignoble des Premières Côtes de Blaye qui se développe, en monoculture, sur des sols calcaires propices à la culture de la vigne.
- il est bien perceptible car implanté sur un plateau calcaire qui domine l'estuaire (30-20 m). le rebord du plateau n'est séparé de la berge que par une étroite bande d'alluvions.

- au niveau de Blaye on distingue 3 sous-espaces :

- les installations du port industriel et céréalier : c'est l'une des 6 unités du Port autonome de Bordeaux qui s'étend sur l'ensemble de l'estuaire
- entre la cale du bac et la halte nautique, le petit port de pêche à partir duquel la ville basse serrée, « village Ancien » s'étend, perpendiculairement à l'estuaire.
- en face, sur un dernier éperon, derrière le bastion du port qui porte une dernière vigne, la citadelle domine le fleuve. C'est le fleuron touristique de Blaye qui, remanié et complété par Vauban, formait avec le Fort Paté et Fort Médoc, le verrou protecteur de Bordeaux.

- en aval de Blaye :

- le plateau et le vignoble s'éloignent de la berge (arrière plan)
- au premier plan s'élargissent des marais plus ou moins poldérisés (desséchés par drainage), domaines de la culture du jonc.

- les îles :

- ce sont des bancs de sables et surtout de vases, des espaces mouvants, en construction permanente, de très basse altitude (moins de 5 m.)
- inondables, aujourd'hui non habités ce sont des espaces naturels protégés.

**NB :** Certains candidats ne manqueront pas de constater une opposition paysagère entre les deux rives :

- en amont de Blaye : par opposition à la rive droite, la rive gauche est basse, bordée de larges marais, derrière lesquels le vignoble occupe des sols de grave.
- au droit de Blaye le Fort Médoc est seul, isolé.
- en aval : les marais sont plus étroits qu'en rive droite.

Ceux-là seront valorisés

## **Le croquis cartographique**

Il est réalisé sur un fond construit à partir de l'image satellitale. Le croquis ne devrait pas poser de problème puisqu'il est essentiellement composé d'aires et d'axes (les objets touristiques isolés sont peu nombreux et peu lisibles à cette échelle) La légende doit être structurée et peut être calquée sur le plan de la première partie du rapport. Exemple de légende :

### **Un port d'estuaire d'accessibilité aisée : convergence d'axes de communication**

- routes départementales :

- axes reliant les axes principaux Paris-Bordeaux (autoroute A10 et RN10)
- route secondaire de bord de Gironde

- une voie ferrée reliant la zone portuaire

- le bac Blaye-Lamarque reliant le Blayais au Médoc

- un petit port de pêche traditionnel

- la voie fluviale axe commercial avec ses installations portuaires (d'exportation de céréales)  
axe à vocation touristique (croisières) avec son nouveau ponton  
et ses aménagements projetés  
espace de migration et de reproduction de la faune

### **Trois grands espaces à vocation patrimoniale et touristique**

- la citadelle : monument classé, protégé et ouvert

- pôle principal de l'attraction touristique de Blaye
- zone de concentration des espaces d'accueil et d'information culturels et touristiques (musée – conservatoire de l'estuaire – OT)
- Fort Paté complément de la citadelle, élément du verrou de l'estuaire imaginé par Vauban

- l'espace viticole

- le vignoble du plateau calcaire (des côtes de Blaye et des premières côtes de Blaye) monoculture venant au contact direct de la ville
- un vignoble de marais desséché de moindre qualité

- les espaces humides des bords de Gironde

- marais nord, entre fleuve et coteau, mis en culture (vignes, asperges, jongs)
- les îles mouvantes et inondables :  
des espaces naturels protégés (ZNIEFF)  
une propriété du conservatoire du Littoral

### **Un espace urbain organisé autour de la citadelle**

- le centre-ville, classé « vieux village », bâti serré, regardant la citadelle, en voie de réhabilitation.
- à l'est, les espaces urbains plus récents au bâti moins serré, avec lotissements et centres commerciaux en périphérie
- au nord, les espaces sportifs et de loisir (stade)
- au sud : la zone industrialo-portuaire entre Gironde et coteaux